

N°154

Août 2023

La Lettre de Bricon



Les lauréats du concours de poésie lors de la kermesse de l'école

Bulletin communal de liaison et d'informations

MEMENTO PRATIQUE

	Gendarmerie	03.25.32.90.16
	Pompiers	18
	SAMU	15
	Cabinet Médical Châteauvillain	03.25.32.95.50
	Groupe scolaire	03.25.31.09.82
	Centre de loisirs, cantine	03.25.31.08.74
	Médiathèque	09.64.45.07.03
	SDED 52	03.25.35.09.29
	Centre des finances Publiques	03.25.30.20.80
	CC3F	03.25.01.38.53
	Adresse mail : cc3f@wanadoo.fr	
	Site internet : http://communautecommunesdes3forets.com	
	Mairie Bricon	03.25.03.01.92
	Adresse mail : bricon.mairie@wanadoo.fr	
	Site internet : http://mairie-bricon.fr	

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE BRICON

- Lundi de 17h à 18h30
- Mardi de 10h30 à 12h
- Jeudi de 17h à 19h



Etat civil

Naissances: -Emy, au domicile de madame Otilia Rodriguez, le 4 mai
-Jayden, au domicile de madame Farda Salim et de monsieur Issimaeinia Nahi, le 5 juin
-Eloi, au domicile de madame et de monsieur Gauthier Sommer, le 15 juillet
-Tymoé, au domicile de madame Lisa Locker et de monsieur Bruno Noirel, le 17 juillet

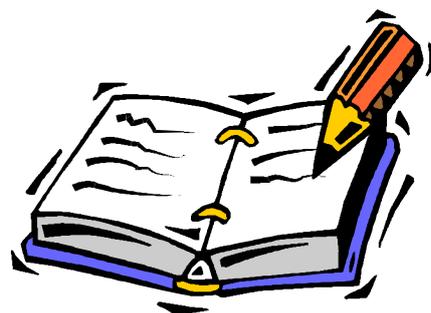
Félicitations aux heureux parents

Décès: -monsieur Michel Sibeaux, le 14 juillet 23
La municipalité présente ses plus sincères condoléances à la famille

Mariages: -Madame Fanny Le Tutour et monsieur Sébastien Degryse, le 08 juillet
-Madame Marine Vanson et monsieur Cédric Briot, le 29 juillet
Tous nos vœux accompagnent les nouveaux époux

Nouveaux arrivants: -monsieur William Labeille, rue du Maréchal Leclerc
-Madame Lisa Locker et monsieur Bruno Noirel, rue de Rabamont
-Madame Solène Laby, rue du Maréchal Leclerc
-Madame Ines Dehon et monsieur Julien Thevet, rue du Maréchal Leclerc
Bienvenue à tous ces nouveaux Briconnais

Infos pratiques



Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 4 au 27 août.
En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

Fermeture de la médiathèque

Votre médiathèque sera fermée durant tout le mois d'août.

Aide de l'Etat à l'achat d'un vélo

Depuis le 1er janvier 2023, afin de favoriser l'équipement des ménages et notamment des plus précaires, les aides à l'achat de vélo sont prolongées sur l'ensemble de l'année.

La [prime à la conversion 2023](#) a été augmentée pour inciter les citoyens français à se diriger vers la transition énergétique. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière:

-Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1er janvier 2023, dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu de référence pondéré par le nombre de parts fiscales inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).

-Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur cette [page](#). Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

Bistrot de Pays

Le 1er Juillet nous avons accueilli Jérôme avec la compagnie Théartro, une soirée qui retraçait bien la vie de nos bistrots avec des anecdotes et des chansons reprises en chœur par nos clients.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre Prochaine Animations Bistrot de Pays le Dimanche 29 Octobre.

Ce sera une nouveauté, un déjeuner cabaret. Venez profiter en famille de ce déjeuner spectacle. Martine Blancbaye vous racontera tout sur le champagne, de la fabrication aux bulles. Sur le ton de l'humour, vous redécouvrirez ce Nectar de nos régions.

En attendant, je vous rappelle que vous pouvez trouver chez nous des plats traiteurs à emporter, des burgers le week-end, du pain et des viennoiseries. Nous réalisons aussi les changements de carte grise et nous proposons tous les services de la poste.

Nous sommes relais UPS pour la réception de colis et vos envois, le retrait d'argent pour les clients Crédit Agricole. Pour plus d'informations: 03.25.31.06.08

Venez aussi découvrir nos produits du terroir et des coffrets cadeaux sur demande!

Faites l'économie d'un timbre: régler vos factures chez nous! Désormais, vous pouvez même payer la facture d'eau chez nous!

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser le service Paiement de proximité, c'est à dire que vous pouvez payer chez nous vos factures du Trésor public et maintenant certaines factures à QR code. Rien de plus simple: apporter votre quittance avec le QR code et votre règlement en espèces ou carte bleue et on s'occupe de tout, rapidité plus de courrier à envoyer.

Notre site internet a été rénové, n'hésitez à le visiter pour connaître nos actualités www.restaurant-leurope.com.

Voilà il est temps de clôturer une année bien remplie, place aux congés d'été. Nous serons fermés du 12 Août au 3 Septembre. Comme les enfants, vous pourrez nous retrouver frais et disponibles pour le jour de la rentrée le 4 Septembre dès 6h30.

Bel été à tous

M. et Mme Laurent

Restriction de l'usage de l'eau

Par arrêté du 19 juillet 2023, Madame la préfète a limité ou suspendu les usages de l'eau provenant des nappes phréatiques, des cours d'eau et de leurs nappes

d'accompagnement sur le territoire de la Haute-Marne. La commune de Bricon se trouve au niveau Alerte.

Dans ce cas précis, l'arrêté interdit notamment :

- l'arrosage des pelouses et massifs fleuris entre 11h et 18h
- l'arrosage des jardins potagers aux mêmes heures
- le remplissage et la vidange des piscines privées de plus de 1 mètre cube excepté pour remise à niveau et premier remplissage après chantier si celui-ci a débuté avant les restrictions.
- le lavage des véhicules sauf dans une installation professionnelle
- le nettoyage des façades, toitures et trottoirs, excepté par une collectivité ou une entreprise professionnelle.
- l'arrosage des terrains de sport entre 11h et 18h.

Arrêté affiché en Marie et valable jusqu'au 31 octobre 2023 sauf nouvel arrêté préfectoral en cas de retour à une situation hydrologique normale.

Les services chargés de la police de l'eau sont susceptibles de mener des contrôles inopinés sur le terrain. Tout contrevenant aux dispositions de l'arrêté s'expose à la peine d'amende (contravention de 5^{ème} classe).

Halte aux lingettes ! Rappel

Le jet de lingettes dans les toilettes et autres évacuations des habitations est strictement prohibé. Ces lingettes empêchent le bon fonctionnement du réseau en se retrouvant dans les regards qu'elles obstruent ou bien au lagunage.

Si la recrudescence observée ces derniers temps persiste, la commune se verra dans l'obligation de poser des pièges dans les regards situés en limite du domaine privé.

Au conseil municipal



Séance du 15 juin 2023

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni le 15 juin 2023 sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de monsieur Patrick Lagrange qui avait donné procuration à monsieur Etienne Henry, de monsieur Gilles Collier qui avait donné procuration à monsieur Franck Fabre et de monsieur Patrick Checchi qui avait donné procuration à madame Brigitte Bourgeois Secrétaire de séance, monsieur Etienne Henry.

Désignation des membres de l'Association foncière

Les membres de l'Association foncière désignés par la commune devaient être renouvelés. Monsieur le maire est membre d'office. Ont été désignés messieurs Thierry Voirin, Michael Collier et Patrick Lagrange.

Désignation d'un référent communal à l'Office du tourisme des 3 Forêts

Le rôle de ce référent sera de communiquer sur les événements qui ont lieu au niveau du territoire. Monsieur Franck Duhoux, maire, a été désigné par le conseil municipal.

Lire et faire lire

Monsieur le Maire donne une information sur cette action qui est un programme national d'encouragement à la lecture. Des bénévoles de plus de 50 ans liront des textes à des enfants dans un cadre approprié (école, centre de loisirs, médiathèque...). Le conseil donne un accord de principe pour postuler au label proposé mais souhaite avoir davantage d'informations et se donner le temps de la réflexion.

Travaux d'assainissement

Monsieur le maire fait le point sur les travaux en cours dans la commune. Ceux qui concernent le lagunage sont presque achevés. Pour ce qui est du domaine privé, les constats d'huissiers qui doivent précéder les interventions ont débuté.

Nouveaux services SPLXDemat

La société SPLXDemat, dont la commune est actionnaire, va proposer deux nouveaux services de dématérialisation. L'un concerne l'urbanisation, l'autre les transferts informatiques de fichiers volumineux. Le conseil, avant de souscrire, souhaite attendre leur mise en service effective.

Le conseil approuve d'autre part la nouvelle répartition du capital de la société en prévision de son assemblée générale du 27 juin 2023.

Question diverses

-Monsieur le maire revient sur le programme des festivités du 14 juillet tel qu'il a été établi par ses soins et par ceux des adjoints.

-Monsieur le maire informe le conseil que la vente de bois gérée par l'ONF a rapporté la somme de 33.598 euros à la commune avant la participation due à cet organisme.

-Monsieur le maire sensibilise le conseil sur l'augmentation de la consommation d'eau enregistrée ces derniers jours. Il appelle à la vigilance et à une communication avec les administrés à ce sujet.

-Fermeture estivale: le secrétariat de mairie sera fermé du 7 août au 27 août.

Sivom des 3B

Le Sivom des 3B, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 21 juin 2023 à 18h30, sous la présidence de monsieur Franck Duhoux, président. Excusés: madame Marie-Rose Marie et monsieur Jean-Louis Bresson.

Sorties et animations spéciales du centre de loisirs

Sur proposition de madame la directrice du centre de loisirs, le syndicat valide deux sorties. La première à Metallurgic Park (entrée à 4,50 par enfant et 131 de transport) et la seconde au Pavillon des sciences de Montbéliard (entrée à 2,50 par enfant et 770 euros de transport).

La participation des parents pour Metallurgic Park fixée à 8 euros. La sortie n'aura lieu que si un minimum de 15 enfants y participant est atteint.

La participation des parents au Pavillon des sciences est fixée à 11 euros. La sortie n'aura lieu que si un minimum de 20 enfants est atteint.

Le comité syndical acte par ailleurs la location sur une journée de deux structures gonflables pour la somme de 350 euros.

Temps repas mercredis et vacances scolaires

Suite à des demandes formulées par des parents, le comité syndical devait examiner la possibilité d'ouvrir le centre de loisir pendant le temps de midi les mercredis et durant les vacances scolaires.

La mise en place d'un service de garderie/repas tiré du sac nécessitant une réorganisation des temps de travail (qui sont annualisés) du personnel ainsi que l'embauche d'une personne supplémentaire durant les vacances scolaires afin de respecter la durée légale du travail, le comité syndical souhaite connaître précisément les besoins des parents. Dans cette optique, un courrier avec réponse d'engagement leur sera adressé.

Achats de matériel, réparations diverses

Le comité syndical accepte l'acquisition de matériels pédagogiques en mathématiques pour les classes de grande section et de CP à hauteur de 428 euros.

L'employé communal interviendra par ailleurs pour la réfection de la fontaine à eau.

L'achat d'un banc pour la cour est à l'étude, et monsieur le Président fera intervenir un menuisier afin d'améliorer le fonctionnement des fenêtres défectueuses.

Questions diverses

Monsieur le président informe le comité qu'une stagiaire BAFa sera présente pour la durée du centre de loisir cet été.

Il envisage également la suite de l'étude pour le changement du mode de chauffage, et demande la poursuite de la réflexion sur la réalisation de certains aménagements extérieurs comme le rond-point ou le parking pour le personnel.

Enfin, il communique au comité les dates du ménage annuel réalisé par une société extérieure.

Souvenir Français

L'assemblée générale du Souvenir Français, comité de Châteauvillain, s'est tenue à Blessonville le 2 mai dernier. Une trentaine de personnes venues de tout le canton y participèrent. Monsieur Roland Belbezier Délégué Général de Haute-Marne était présent. Mme Evelyne Noirot a exposé son rapport moral faisant état des différentes actions réalisées en 2022. Patrick Lagrange, trésorier, à énuméré le rapport financier. Le bilan comptable est légèrement positif de 602,02 € avec 2403,02 € en recette (cotisations, subventions, quête du 1^{er} novembre) et 1801,00 € en dépenses (Entretien de tombes et monuments, cérémonies du souvenir, versements au niveau départemental).

Les dernières prestations du porte-drapeau du S.F. aux cérémonies furent à la fête des drapeaux à Chaumont le 3 juin, au maquis de Laferté le 15 juin et au souvenir des aviateurs abattus en 44 à Cours-L'évêque le 14 juillet.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, au sein du bureau, un nouveau membre, Monsieur Jannick Jalleau de Créancey au poste de vice président.

La tournée de collecte des cotisations va être entreprise par Patrick Lagrange au mois de septembre.

Via Francigena

La "Marche du Colombier" effectuée le 13 mai dernier a été un succès. On peut estimer à 150 le nombre de marcheurs qui ont parcouru les 9 km entre l'abbaye de Mormant et le village de Marac.

Un symbole signalétique de la Via à été dévoilé à l'entrée de la cour de l'église de Marac en présence de Monseigneur Joseph de Metz-Noblat, évêque de Langres, et de Monsieur Thierry Rousselle, maire de Marac.

Le nombre de pèlerins accueillis à la "Maison des pèlerins" à Blessonville atteint près de 50 personnes depuis Mars.

Un site internet est en cours d'élaboration pour rendre visible l'association sur le Net et aider ainsi les pèlerins qui parcourent notre tronçon de voie. Vous pouvez dès

maintenant le tester à l'adresse Web suivante: <https://www.viafrancigena-blessonville.fr> (à taper dans le champ d'adresse).

Nous allons aussi nous faire connaître sur RCF Chaumont (fréquence FM 99.9) par une série de 10 d'interviews à partir de septembre.

Je rappelle que chacun peut adhérer à notre association afin de soutenir notre action qui est double: aider les pèlerins et participer au développement local. La cotisation annuelle est de 10 euros seulement. (mail: fmusrp@orange.fr ou tel : 06 22 78 90 95)

Les P'Tits Loups

Fin d'année

Cette année s'est achevée par notre dernière manifestation, la kermesse. Le beau temps était au rendez-vous. Les enfants ont présenté leur spectacle composé de chants, de danses et de poésies. S'en est suivi des jeux organisés par l'association, avec la collaboration des parents, des enfants, des enseignantes, et le repas traditionnel a bouclé la soirée. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien pour que la kermesse se déroule au mieux, ainsi que celles qui nous ont généreusement fait don de lots.

Un bilan positif pour cette année 2022-2023. Une réunion aura lieu courant septembre pour réélire le bureau. Nous comptons sur vous pour y assister, que vous souhaitiez nous rejoindre ou non. Je vous rappelle que l'association ne pourra perdurer si nous ne sommes pas suffisamment de membres.

En attendant, il est temps pour les enfants, le corps enseignant et nous-mêmes de prendre des vacances.

Bon été à tous et à la rentrée.

Au centre de loisirs

Centre ouvert du 10 juillet au 4 août.

De 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Il y avait en tout 39 enfants d'inscrits. En moyenne 10 le matin et 25 l'après midi.

Le thème: les quatre éléments. Le feu, l'air, la terre et l'eau.

Activités diverses:

-volcans en papier mâché qu'on a fait exploser avec vinaigre et bicarbonate, oiseaux phénix en papier, gâteaux volcans à la confiture de fraise, décoration des vitres du centre à la peinture, dragons en papier bulles, lanternes et feu d'artifice aux couleurs du drapeau français.

- petits moulins, montgolfières, avions en bâtonnets de glace, éventails pastèque, brownies à la crème fouettée, sortie à Metallurgic Park à Dommartin-le-Franc, où les enfants ont découvert le travail de la fonte au 19e siècle et crée eux-mêmes de jolis médaillons qu'ils ont pu ramener à la maison.



- gâteau potager, paresseux dans la jungle, scarabées en peinture symétrique, création d'une forêt et ses différentes couches, sortie à Montbéliard au pavillon des sciences (expositions: les petits ont fait une chasse au trésor dans un monde de pirates, les grands ont tout découvert sur les arbres) et visite du parc avec labyrinthe végétal, fontaine de Galilée, jeux, animaux.

- le monde la mer, plage, coquillages, bateaux, méduses, mercredi 2 août nous faisons venir deux structures gonflables.

Rentrée des classes le lundi 4 septembre. Attention pas de cantine

ni de garderie le matin le jour de la rentrée. Mais une garderie sera assurée le lundi soir.

Pas de changement d'horaires, lundi, mardi, jeudi, vendredi: 7h30/9h garderie du matin, 12h/14h temps de restauration, 17h/18h30 garderie du soir. Mercredi: 7h30/12h30 et 13h30/18h30.



Chez les sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers de Bricon ont réalisé 52 interventions depuis le début de l'année, qui se répartissent en: 35 interventions pour secours à la personne, 5 interventions pour accident voie publique et 12 feux dont un important feu d'habitation à Vaudremont.

Depuis le 1^{er} juillet, le personnel du centre d'incendie et de secours de Bricon est mutualisé avec celui des sapeurs-pompiers de Châteauvillain, tout en restant deux centres indépendants. Nous allons les renforcer dès qu'ils sont en manque de personnel et que nous avons la ressource disponible.

Cela va permettre aux pompiers de Bricon de réaliser plus d'interventions et de travailler avec d'autres matériels et véhicules. Notamment en période estivale, avec le Camion d'Attaque Grande Capacité utilisé contre les feux de végétations. Il s'agit d'un véhicule 4x4 doté de 16.000 litres d'eau et d'un canon à eau qui permet d'atteindre les flammes à distance.

Du côté des formations, le caporal Simon Kuzmiak vient de terminer son stage pour être équipier incendie et il pourra très prochainement intervenir avec ses collègues sur les différents incendies. Félicitations à lui.

A noter dans vos agendas, le centre d'incendie et de secours de Bricon ouvrira ses portes au public le samedi 9 septembre de 10h à 17h. Au programme: visite du centre et des véhicules, initiation aux gestes qui sauvent, au maniement des extincteurs...Vous trouverez sur place barbecue et buvette pour vous ravitailler.

Nous recherchons quelques personnes motivées pour nous rejoindre. Si vous êtes intéressées, passez nous voir aux portes ouvertes ou bien contactez le chef de centre au 0610079262.

Un peu d'histoire/Nature

La place des Tilleuls

Les noms exprimés en latin sont les noms scientifiques du végétal et des animaux présentés dans ce texte.

Actuelle place des Tilleuls qui autrefois s'appelait la place d'Armes, place devant le château où, militairement, s'exerçaient les troupes.

Ce château eut des seigneurs particuliers tout au long de son histoire (voir les pages 17 et 18 du numéro 152 de la Lettre de Bricon datée de février 2023).

Cette place est uniquement plantée d'une seule espèce de tilleuls, le tilleul commun, *tilia vulgaris*, de la famille des tiliacées. Dans l'hémisphère nord, il existe une trentaine d'espèces de tilleuls. Ils forment facilement des hybrides entre eux. Leur croissance rapide, leur port élégant, leurs troncs puissants et droits, leurs ramures sveltes (qui se prêtent facilement à des élagages fréquents) et leur feuillage ample largement ovoïde et grossièrement dentelés en font de magnifiques sujets ornementaux pour les jardins comme pour les avenues et places de nos villes et villages.

Les fleurs forment des inflorescences retombantes de la mi-juin à la fin juillet, qui ne présentent pas un grand intérêt décoratif mais qui dégagent un parfum agréable.

Le tilleul est peu exigeant en matière de climat, mais les jeunes sujets sont tout de même assez sensibles aux gelées. Il préfère les terres profondes et humides, mais il s'accommode également des sols secs.

La multiplication s'effectue par semis.

Du point de vue phytosanitaire, le tilleul redoute l'attaque de l'araignée *tetranychus althaea*, de la famille des arachnides, qui pique l'envers des feuilles, celles-ci prenant alors une couleur gris-plombé caractéristique.

Nous voyons aussi le gendarme, *pyrrhocoris apterus*, insecte à pièces buccales en forme de stylet à corps aplati de la famille des punaises qui pullulent au pied des tilleuls, surtout au printemps, et qui se nourrit de graines, mais qui peut aussi attaquer d'autres insectes. Il doit son nom de gendarme à sa couleur rouge vif à taches noires arrondies et à sa large bande noire sur le dos qui rappellent les couleurs de la tenue des gendarmes de l'ancien régime quand la France était encore un royaume.

Les fleurs du tilleul sont utilisées en médecine depuis des siècles pour guérir les refroidissements. Elles sont aussi prescrites en médecine allopathique pour les maladies respiratoires. Les feuilles sont ramassées par temps stable et ensoleillé. Elles sont séchées à l'ombre dans un endroit aéré jusqu'à ce qu'elles prennent une teinte vert-jaune.

Les brindilles séchées servent à la fabrication de charbon de tilleul utilisé contre les gaz intestinaux, l'hyperacidité gastrique ainsi que les maladies hépatiques et biliaires en cas d'absorption de poison.

Le bois du tilleul est employé en menuiserie et en gravure.

Références

-Alpha Flore, volume 6, œuvre collective, Alpha éditeur 1978

-Plantes médicinales de Barbara Faure et de Frantisek Prokés, Editions Grund, Paris 1983

Arbres et arbustes de George Slavicek et de Jean Mosk, Editions Grund, Paris 1984

-le Journal de la vieille France, numéro 15, daté d'octobre-novembre 1996

-les petits animaux des jardins et des maisons de Marie-Anne Tattevin et de Jacques d'Aguilar-Delachaux, Niestle éditeur, Paris 2009

Claude Prestat